

audiolUX

SOCIETE ANONYME

***6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Tél. : 420 947
Fax. : 425 462
Email : contact@audiolux.lu
www.audiolux.lu***

Rapport annuel 2004

Table des matières

Message du Président	3
Chiffres-clés	4
Administration	5
Rapport de gestion	7
Rapport du Réviseur d'entreprises	11
Détail du portefeuille-participations au 31 décembre 2004	12
Bilan au 31 décembre 2004	13
Compte de profits et pertes au 31 décembre 2004	15
Annexe aux Comptes annuels	16

Message du Président

Sur l'exercice 2004, l'aspect le plus réjouissant pour l'actionnaire aura été sans nul doute l'évolution du cours de bourse du titre. Celui-ci a progressé de 35,3%, passant d'une valeur de € 85,00 en début d'année à une valeur de € 115,00 en fin d'année, tandis que la valeur intrinsèque progressait de 14,8% sur la même période.

Cette bonne performance peut tout d'abord être attribuée à l'environnement boursier lui-même qui a connu une embellie en 2004 et ce surtout sur les bourses des plus petits pays, comme le montrent bien l'indice Bel 20 et le Lux 10 qui ont respectivement progressé de 30,7% et 26,8%.

Ensuite, les valeurs cotées sous-jacentes d'Audiolux ont bien performé. SES Global, qui représente environ 50% des valeurs en portefeuille, a vu son cours évoluer de 18,8%, tandis que le cours de RTL Group a progressé de 17,3%.

Pour la première société satellitaire mondiale, l'année 2004 aura certainement été une année charnière. Pour la première fois, les perspectives de résultats pour les années 2005 et au-delà dépassent à nouveau les 10% tant d'un point de vue du chiffre d'affaires que du bénéfice. A cela vient de s'ajouter la cotation du titre sur Euronext à Paris et l'augmentation substantielle du flottant qui rend le titre beaucoup plus attrayant.

En ce qui concerne RTL Group, même si le cours, à notre avis, est toujours loin de refléter la valeur réelle, vu la liquidité limitée et le manque de visibilité à plus long terme, l'augmentation du cours en 2004 traduit l'amélioration substantielle des résultats opérationnels de la société et les bonnes perspectives que devrait connaître la première société européenne des Médias en 2005.

Par ailleurs, Utopia a aussi annoncé le paiement d'un dividende en augmentation de 11%.

La bonne performance boursière a également eu comme effet de réduire l'importance de la décote du titre Audiolux qui a diminué de 27,0% en janvier 2004 à 14,0% en fin d'exercice 2004. Il s'agit là d'une tendance généralement observée auprès des valeurs de sociétés de portefeuille qui en période de reprise boursière offrent un potentiel à la hausse particulièrement intéressant du fait de leur décote.

L'amélioration des revenus récurrents en 2004 et les bonnes perspectives de résultat pour 2005 nous permettent aujourd'hui de proposer un dividende brut de € 2,10, en progression de 10,5%.

Chiffres-clés au 31 décembre 2004

	2004	2003
Résultat avant impôts (en millions d'euros)	3,12	23,82
Résultat avant impôts par action (en euro) *	2,34	17,88
Résultat net (en millions d'euros)	3,01	22,97
Résultat net par action (en euro) *	2,26	17,24
Dividende brut par action (en euro)**	2,10	1,90
Actif circulant (en millions d'euros)	14,86	19,69
Portefeuille-participations (en millions d'euros)	123,13	124,20
Actions propres (en millions d'euros)	3,65	0,00
Total des fonds propres (en millions d'euros)	138,98	118,54

* sur base d'un total de 1.332.780 actions émises

** sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 17 mars 2005

Conseil d'Administration

François Tesch Président,
Administrateur-délégué de Luxempart S.A., Kockelscheuer.

Gaston Schwertzer Administrateur-délégué,
Président de Luxempart S.A., Medingen.

Jo Santino Administrateur, Directeur de Luxempart S.A.,
Administrateur-délégué d'Indufin, Luxembourg.

Joseph Jean Aghina Administrateur,
Economiste, Monaco.

Alain Huberty Administrateur,
Directeur-adjoint de Le Foyer Assurances, Luxembourg.

Comité d'Investissement et d'Orientation

François Tesch Président,
Administrateur-délégué de Luxempart S.A., Kockelscheuer.

Jo Santino Membre, Directeur de Luxempart S.A.,
Administrateur-délégué d'Indufin, Luxembourg.

Jacquot Schwertzer Membre, membre du Comité d'Investissement de Luxempart S.A.,
Administrateur-délégué de Energus S.A., Luxembourg.

Registre de Commerce

R.C. Luxembourg B 27301

Réviseur d'entreprises

Deloitte S.A.

3, Route d'Arlon - L-8009 Strassen

Siège social

6, rue Albert Borschette - L-1246 Luxembourg

Tél. : (352) 420 947 Fax. : (352) 425 462

Email : contact@audiolux.lu

www.audiolux.lu

Rapport de gestion sur les comptes au 31 décembre 2004

Opérations de la période

- Au cours de l'exercice 2004, Audiolux a continué à suivre activement l'évolution de ses participations dont notamment Voxmobile qui a démarré avec succès ses activités commerciales le 12 mai 2004 et détient aujourd'hui une part de marché d'environ 15%. Voxmobile lancera son propre réseau 2G au premier semestre 2005 et espère pouvoir tirer les premiers revenus de son réseau UMTS en 2005. La portabilité des numéros ouvre de nouvelles opportunités pour l'opérateur de téléphonie mobile. Voxmobile, qui est toutefois encore en phase de démarrage, a enregistré une perte importante en 2004. Le budget 2005 prévoit un résultat positif.
- En décembre 2004, Audiolux a pris une participation de 2,87% dans le capital de la société XDC, société regroupant les activités cinéma digital de EVS, une société cotée en bourse de Bruxelles. XDC conçoit, fabrique, vend ou met à disposition suivant diverses formules, des serveurs digitaux permettant d'équiper les salles de cinéma pour la projection de films en haute définition. Fort de ses compétences, XDC ambitionne de devenir le partenaire incontournable, tant des exploitants que des distributeurs, dans le cadre du développement du cinéma numérique.
- Audiolux et la plus grande partie des autres actionnaires minoritaires poursuivent les actions en justice à l'encontre de Bertelsmann, GBL et consorts dans le dossier RTL group et ont fait appel des jugements des 8 juillet 2003 (affaire « égalité de traitement des actionnaires lors de l'échange des 30% du capital de RTL Group détenus par GBL contre 25,1% du capital de Bertelsmann ») et 30 mars 2004 (« engagement de Bertelsmann à augmenter le free float de 11% à 15% » et « maintien de la cotation du titre RTL Group en bourse de Londres »).
- Depuis 1994, Audiolux participe activement à la création et au développement international du groupe Utopia. Audiolux a accompagné Utopia dans des étapes importantes telles que la création du site Utopolis au Kirchberg, l'entrée en bourse de Luxembourg, la fusion avec Polyfilm et le développement du groupe dans le Benelux et la région de Longwy. Ce développement se poursuit d'ailleurs aux Pays-Bas avec l'ouverture d'un nouveau site fin 2004 et l'ouverture projetée d'un autre site au cours de l'exercice 2005. Audiolux envisage aujourd'hui de céder sa participation dans Utopia. Cette cession s'inscrit dans la logique des sociétés de participations dont le rôle est de participer à la création de valeur sur une période décisive d'une société.
- Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 18 mars 2004, Audiolux a acquis 36.000 actions propres pour une valeur comptable de € 3.646.908,00.

Les résultats

(En €)	31.12.2004	31.12.2003
Résultat récurrent	3.010.239,29	2.702.546,19
Résultat en capital	109.274,28	21.120.929,41
Impôts	-71.443,56	-448.117,63
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	3.048.070,01	23.375.357,97
Produits exceptionnels	133,14	2.435,98
Autres impôts	-41.188,86	-405.867,76
Résultat de la période	3.007.014,29	22.971.926,19

Le résultat récurrent se compose :

- ♦ des produits provenant des valeurs mobilières qui s'élèvent à €3,10 millions (2003 : €2,81 millions) et sont constitués des dividendes perçus de SES Global, RTL Group et Utopia ;
- ♦ des intérêts perçus sur la trésorerie de la société qui s'élèvent à €0,45 million (2003 : €0,61 million) ;
- ♦ des charges d'exploitation qui s'élèvent à €0,54 million (2003 : €0,68 million).
L'augmentation du résultat récurrent (2004 : € 3,01 millions, 2003 : € 2,70 millions) s'explique par l'augmentation des dividendes perçus de RTL Group et SES Global et par la diminution des frais généraux essentiellement constitués de charges relatives aux honoraires d'experts externes.

Le résultat en capital : ce poste contient essentiellement :

- ♦ des plus-values réalisées sur cessions d'immobilisations financières pour un montant de €0,44 million, dont 0,36 million provenant de la réduction de capital de Audiocom ;
le solde étant constitué de plus-values réalisées sur des opérations de placement à court terme ;
- ♦ une correction de valeur sur la participation Utopia à hauteur de €0,33 million ;
Le résultat en capital s'élève à €0,11 million (2003 : €21,12 millions). Au 31.12.2003, le résultat en capital comprenait des reprises de correction de valeur sur les participations SES Global et RTL Group pour un montant global de €22,60 millions.

Affectation des résultats

Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à € 3,01 millions. Après prise en compte du résultat reporté de € 5,07 millions, la somme de € 8,08 millions est à la disposition de l'Assemblée.

Votre Conseil vous propose d'affecter le montant de € 8.081.789,40 comme suit :

A la réserve légale	€	0,00
A la réserve "Impôt sur la fortune imputé"	€	268.840,00
Aux actionnaires, au titre de dividende (1.332.780 actions x €2,10)	€	2.798.838,00
Prélèvement de l'impôt sur la fortune imputé de l'exercice 1999 du poste « réserve pour impôt sur la fortune imputé »	€	-847.225,00
Transfert du montant prélevé de l'impôt sur la fortune imputé de l'exercice 1999 au poste « Autres réserves »	€	+847.225,00
Aux autres réserves		4.014.111,40
Au report à nouveau	€	1.000.000,00
Total	€	<u>8.081.789,40</u>

La proposition portera sur le paiement d'un dividende à hauteur de :

€ 2,10 brut par action, (2003 : € 1,90 brut par action),
soit € 1,68 net par action, après retenue à la source de 20%.

Les modalités de paiement du dividende seront communiquées à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 17 mars 2005.

Valeur intrinsèque et cours de bourse

La valeur intrinsèque est établie sur base des fonds propres, corrigés des plus-values ou moins-values latentes sur le portefeuille-titres. Celui-ci est valorisé au cours de bourse pour les titres cotés et à leur valeur de souscription ou d'acquisition pour les titres non cotés, corrigés éventuellement des corrections de valeurs actées.

Sur base de ces critères, au 31.12.2004, le cours de bourse de € 115,00 affichait une décote de 14% par rapport à la valeur intrinsèque du titre Audiolux qui s'élevait à € 134,06.

Perspectives

Les sociétés détenues en portefeuille évoluent favorablement. Les résultats récurrents d'Audiolux devraient être en forte augmentation, notamment du fait que SES Global a annoncé le paiement d'un dividende en progression de 36%.

Le Conseil d'administration, le 22 février 2005

Rapport du Réviseur d'entreprises

**Aux Actionnaires de
AUDIOLUX
Société Anonyme**

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mars 2004, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de « AUDIOLUX, Société Anonyme » pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « AUDIOLUX, Société Anonyme » au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Deloitte S.A.
Réviseur d'entreprises
Georges Kioes
Partner

Le 22 février 2005

Détail du portefeuille-participations au 31.12.2004

Participation	Nombre de titres	Pourcentage détenu	Valeur comptable (€)
SES Global	8.010.000	1,36%	61.015.552,32
RTL Group	1.296.256	0,84%	49.646.020,94
Utopia	333.420	28,61%	7.835.370,00
Voxmobile	6.564	37,5%	4.411.342,67
XDC (1/3)	500	2,87%	166.666,67
Audiocom	40.719	99,90%	50.491,56
TOTAL			123.125.444,16

Bilan

Situation au 31 décembre 2004

Actif	Notes	31/12/2004	31/12/2003
		€	€
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	3(a),4		
Parts dans des entreprises liées		50.492,56	958.151,66
Participations		12.246.711,67	12.580.101,67
Prêts envers les entreprises ayant un lien de participation	4(c)	1.001.750,00	512.060,00
Titres ayant le caractère d'immobilisations		110.828.249,93	110.661.573,26
Actions propres ou parts propres		3.646.908,00	-
Autres prêts		860.000,00	967.500,00
Total actif immobilisé		128.634.112,16	125.679.386,59
Actif circulant			
Créances	3(b),5,9		
Autres Créances		1.793.118,84	269.929,79
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		13.070.194,84	19.419.870,87
Total actif circulant		14.863.313,68	19.689.800,66
Comptes de régularisation		11.836,08	7.905,48
Total de l'actif		143.509.261,92	145.377.092,73

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

Bilan

Situation au 31 décembre 2004

Passif	Notes	31/12/2004	31/12/2003
		€	€
Capitaux propres	6		
Capital souscrit		33.319.500,00	33.319.500,00
Prime d'émission		59.696.000,00	59.696.000,00
Réserves			
Réserve légale	7	3.331.950,00	2.690.205,00
Réserve "Impôt fortune imputé "	8	2.046.859,00	1.717.319,00
Réserve pour actions propres		3.646.908,00	-
Autres réserves	6	31.865.174,91	35.277.822,91
Résultats reportés		5.074.775,11	-14.159.324,08
Total des capitaux propres		138.981.167,02	118.541.522,83
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour impôts		1.310.866,50	1.568.339,00
Total des provisions pour risques et charges		1.310.866,50	1.568.339,00
Dettes	3(c),9		
Autres dettes	5	210.214,11	2.295.304,71
Total des dettes		210.214,11	2.295.304,71
Bénéfice de l'exercice		3.007.014,29	22.971.926,19
Total du passif		143.509.261,92	145.377.092,73

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
Charges		€	€
Corrections de valeur sur éléments d'actifs			
Corrections de valeur sur immobilisations financières	4	333.390,00	1.394.170,00
Intérêts et charges assimilées		20.525,05	51.826,91
Autres charges d'exploitation		539.578,30	683.888,87
Moins-values réalisées sur cessions d'immobilisations financières		-	84.278,33
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		71.443,56	448.117,63
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		41.188,86	405.867,76
Bénéfice de l'exercice		3.007.014,29	22.971.926,19
Total des charges		4.013.140,06	26.040.075,69
Produits			
Produits provenant de l'actif immobilisé			
Produits provenant des immobilisations financières		3.099.282,80	2.808.197,20
Reprise de corrections de valeur sur immobilisations financières		-	22.599.377,74
Autres intérêts et produits assimilés		446.259,84	605.264,77
Autres produits d'exploitation		24.800,00	24.800,00
Plus-values réalisées sur cessions d'immobilisations financières		442.664,28	-
Produits exceptionnels		133,14	2.435,98
Total des produits		4.013.140,06	26.040.075,69

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2004

1. Généralités

AUDIOLUX, Société Anonyme a été constituée le 31 décembre 1987 sous forme de société anonyme. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

La société a notamment pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

2. Présentation des comptes annuels

La société est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004. Par conséquent, les comptes annuels ont été présentés sur une base non consolidée pour leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La société est incluse dans les comptes consolidés de LUXEMPART S.A., constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé au 6, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

3. Résumé des principales règles comptables

Les principales règles comptables adoptées par la société sont les suivantes :

(a) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qu'il convient de leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées, ont cessé d'exister.

(b) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

(c) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

(d) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2004 (suite)

4. Immobilisations financières

(a) Les mouvements des « Parts dans des entreprises liées, Participations et Titres ayant le caractère d'immobilisation » survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Parts dans des entreprises liées €	Participations €	Titres ayant le caractère d'immobilisations €
Valeur brute au 01.01.2004	958 151,66	14 439 068,67	110 661 573,26
Entrées de l'exercice	-	-	166 686,67
Sorties de l'exercice	-907 659,10	-	-10,00
Valeur brute au 31.12.2004	50 492,56	14 439 068,67	110 828 249,93
Corrections de valeur cumulées au 01.01.2004	-	-1 858 967,00	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	-333 390,00	-
Reprises de corrections de valeur	-	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2004	0,00	-2 192 357,00	0,00
Valeur nette au 31.12.2004	50 492,56	12 246 711,67	110 828 249,93
Valeur nette au 31.12.2003	958 151,66	12 580 101,67	110 661 573,26

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2004 (suite)

(b) Sociétés dans lesquelles AUDIOLUX détient une participation supérieure à 20 %

Nom de la société	Siège social	Parts de détention	Fonds Propres (excluant le résultat de l'exercice)	Résultat de l'exercice
Audiocom S.A.	6, Rue Albert Borschette L-2951 Luxembourg	99,99%	307 511,10	214 511,05
Biko Investments S.A.	8, Zone d'activités Bourmicht L-8070 Bertrange	50,00%	24 292,01**	-168 596,46 **
VoxMobile S.A.	8, Zone d'activités Bourmicht L-8070 Bertrange	37,50%	9 411 941,43**	-8 714 432,89 **
Utopia S.A.	45, Avenue J-F Kennedy L-1855 Luxembourg	28,61%	19 834 991,40*	1 156 041,00 *

Chiffres consolidés non audités*

Chiffres non audités**

5. Autres créances et autres dettes

Au 31 décembre 2004, les autres créances s'élèvent à € 1.793.118,84 (2003 : € 269.929,79) et sont constituées de créances fiscales pour € 412.846,59, de créances envers les entreprises liées pour € 1.269.391,38, de créances envers les participations pour € 85.572,50, et de créances diverses pour € 25.308,37.

Les autres dettes s'élèvent au 31 décembre 2004 à € 210.214,11 (2003 : € 2.295.304,71) et sont constituées de dettes fiscales pour € 2.976,00, de dettes envers les entreprises liées pour € 54.423,60, et de dettes diverses pour € 152.814,51.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2004 (suite)

6. Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve Impôt fortune imputé	Réserve pour action propres	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
	€	€	€	€	€	€	€	€
Au 31.12.2003	33 319 500,00	59 696 000,00	2 690 205,00	1 717 319,00	-	35 277 822,91	-14 159 324,08	22 971 926,19
Affectation du résultat								
- dividendes								-2 532 282,00
- réserve légale			641 745,00					-641 745,00
- autres réserves								
- réserves 'Impôt s/ fortune imputé'				329 540,00		234 260,00		-563 800,00
- report à nouveau							19 234 099,19	-19 234 099,19
Dotation 2004								
- réserve pour actions propres					3 646 908,00	-3 646 908,00		
Résultat 2004								
								3 007 014,29
Au 31.12.2004	33 319 500,00	59 696 000,00	3 331 950,00	2 046 859,00	3 646 908,00	31 865 174,91	5 074 775,11	3 007 014,29

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 juin 2002 a décidé de prolonger, pour une nouvelle période de cinq ans, la durée de l'autorisation donnée au Conseil d'administration pour la réalisation d'augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et aux conditions fixées dans les statuts.

Au 31 décembre 2004, le capital souscrit de € 33.319.500,00 est représenté par 1.332.780 actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

Au cours de l'exercice 2004, la société a acheté 36.000 actions propres au prix de 101,30 € par action, correspondant à 2,70 % du capital social, la valeur nette comptable au 31 décembre est de 3.646.908,00 €. Conformément à la loi, un montant égal à cette valeur a été affecté à une réserve indisponible par prélèvement sur les 'Autres Réserves'. L'acquisition a été faite dans les limites de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2004.

Le capital autorisé s'élève à € 125.000.000,00.

L'Assemblée générale ordinaire du 18 mars 2004 a décidé de distribuer un dividende brut de € 1,90 par action au titre de l'exercice 2003.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2004 (suite)

Le capital autorisé s'élève à € 125.000.000,00.

L'Assemblée générale ordinaire du 18 mars 2004 a décidé de distribuer un dividende brut de € 1,90 par action au titre de l'exercice 2003.

7. Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% au minimum pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

8. Réserve « Impôt fortune imputé »

En accord avec la législation fiscale, la société a imputé la charge de l'impôt sur la fortune sur le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités. Afin de se conformer à la législation concernée, la société a décidé d'affecter en réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'impôt sur la fortune.

Les dotations à cette rubrique se ventilent comme suit :

- 1999 € 847.225,00
- 2000 € 403.570,00
- 2001 € 232.264,00
- 2003 € 563.800,00

9. Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle

Toutes les créances et dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

10. Engagements hors bilan

Les titres Voxmobile détenus par Audiolux sont mis en gage auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat afin de garantir les prêts accordés à Voxmobile.

Dans le cadre de la participation XDC S.A., Audiolux s'engage à participer à la libération du 2^{ème} et 3^{ème} tiers de l'augmentation de capital.